

 <https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/03/09/education-a-la-sexualite-un-programme-...>

 Sylvie Lecherbonnier

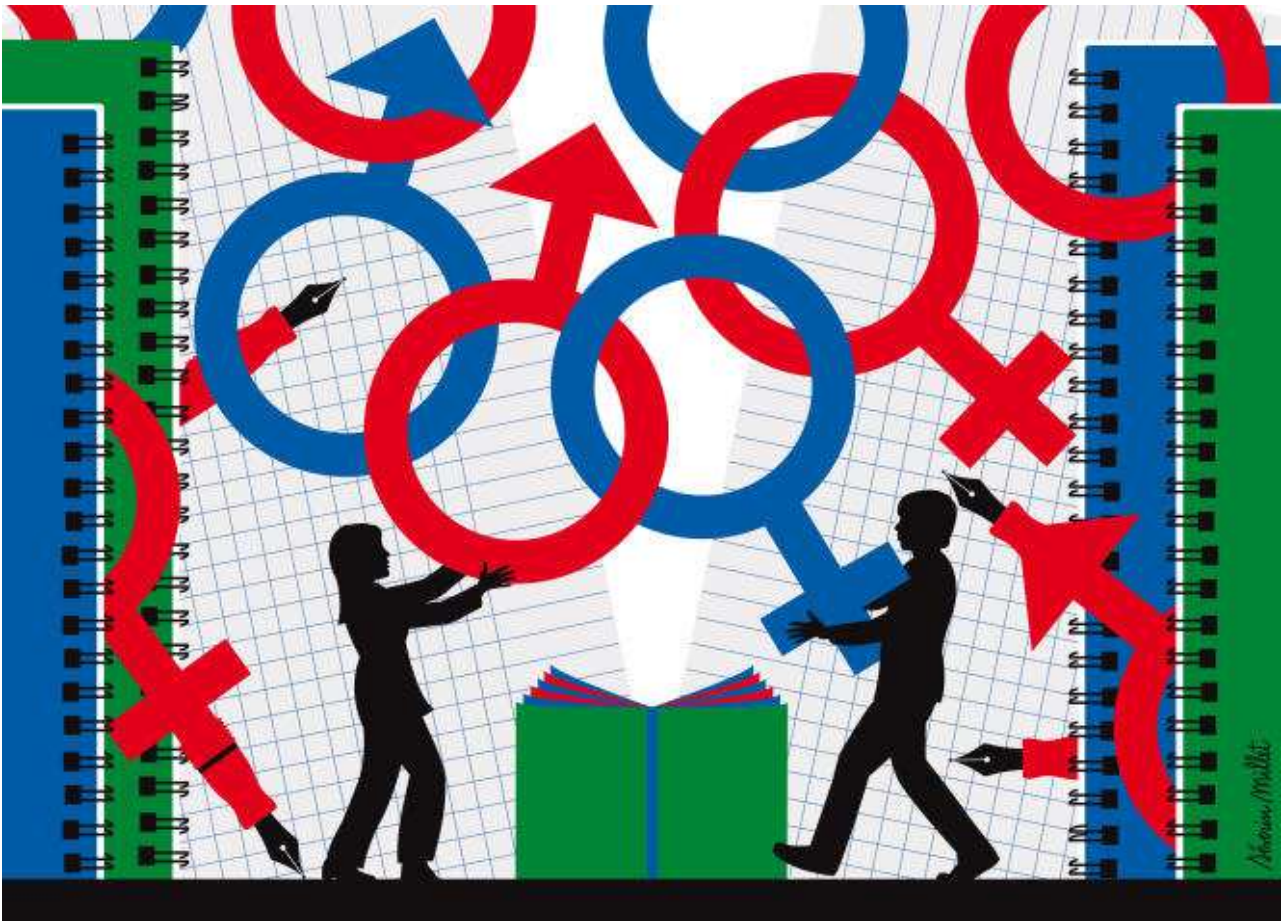
 9 min read

Education à la sexualité : un programme scolaire qui vise à « être acceptable par tous »

- [Société](#)
- [École primaire et secondaire](#)

Pour la première fois, le Conseil supérieur des programmes s'est penché sur cette question, sensible dans les familles. Tous les enseignants, et pas seulement ceux de sciences de la vie et de la terre, sont censés être mis à contribution.

Article réservé aux abonnés



Attendu pour janvier 2024 et reporté pour cause de valse des ministres à la tête de l'éducation nationale, le premier projet de programme d'éducation à la sexualité a été publié, mardi 5 mars, sur le site du Conseil supérieur des programmes (CSP), au lendemain du vote du congrès en faveur de l'inscription de la « liberté garantie » d'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution.

Ce hasard de calendrier a valeur de symbole, alors que les trois séances annuelles d'éducation à la sexualité prévues tout au long de la scolarité ont été introduites par une loi de juillet 2001 relative à l'IVG et à la contraception. Depuis vingt-deux ans, pourtant, une minorité d'élèves bénéficient de l'ensemble de ces séances, encadrées par une circulaire de 2018.

C'est pour en clarifier le contenu et permettre à chaque élève d'y avoir accès que Pap Ndiaye a saisi, en juin 2023, juste avant son départ de la Rue de Grenelle, l'instance indépendante chargée d'élaborer les programmes au sein du ministère de l'éducation nationale.

Ce sujet hautement sensible crispe des associations proches de la droite conservatrice et de l'extrême droite, opposées à ces enseignements qui doivent, selon eux, rester dans la

sphère familiale. A l'inverse, le Planning familial, SOS Homophobie et Sidaction ont, eux, saisi le tribunal administratif de Paris, en mars 2023, pour que les trois séances prévues par la loi soient réellement effectives, afin de lutter contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.

Formulations choisies avec soin

Conscient du potentiel éruptif d'un tel programme, le CSP a choisi la prudence. L'instance a mené une quarantaine d'auditions afin d'appréhender toutes les sensibilités, du Planning familial au Syndicat de la famille (ex-Manif pour tous) en passant par les associations de défense des droits LGBT ou les représentants des grandes familles spirituelles (Conférence des évêques, grand rabbin, recteur de la Mosquée de Paris...). « *Les auditions servent à nous éclairer, à écouter, en aucun cas à débattre* », précise Mark Sherringham, le président du CSP.

Soucieux d'« *équilibre* », l'ancien conseiller des ministres de l'éducation François Fillon et Xavier Darcos dans les années 2000 a voulu « *trouver la juste voie* », même s'il « *ne vise pas le consensus* ». « *Notre objectif est que ce programme soit acceptable par tous, et en particulier par les familles. S'il n'est pas accepté, il ne pourra pas être appliqué* », considère le président du CSP. « *Les questions qui nous ont guidés en permanence : qu'est-ce qui revient en propre à l'école ? Qu'est-ce qui est spécifiquement scolaire ?* », abonde Frank Burbage, inspecteur général et copilote du groupe d'élaboration de ce programme. « *Une manière de ne pas entrer en tension ou en opposition avec ce que peuvent faire la société, les associations, les familles* », remarque ce docteur en philosophie.

[Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences](#)

[Découvrir](#)

Les formulations de ce document de 65 pages ont été choisies avec soin. Le programme s'intitule ainsi « Education à la vie affective et relationnelle » de la petite section de maternelle au CE2, puis « Education à la vie affective et relationnelle et à la sexualité » du CM1 à la classe de terminale. Des termes qui rappellent ce que propose l'enseignement catholique. Mark Sherringham se défend de toute inspiration : « *Cette appellation permet avant tout de replacer l'éducation à la sexualité dans un contexte plus large.* »

Dimension pluridisciplinaire

Trois questions constituent le fil rouge du texte : « *comment vivre et grandir, sereinement, avec son corps ?* », « *comment construire avec les autres des relations respectueuses et s'y épanouir ?* » ou encore « *comment trouver sa place dans la société, y devenir une personne libre et responsable ?* ». « *La neutralité et la distance exigées par le principe de laïcité* » sont requises. L'intervention d'associations agréées, souvent sollicitées dans le cadre de ces séances, doit ainsi être « *systématiquement anticipée et coordonnée* » et ne pas être instrumentalisée « *au profit d'une cause militante ou d'une idéologie* ».

Le projet insiste sur la dimension pluridisciplinaire de l'éducation à la sexualité, afin de dépasser le cadre sanitaire et les seules sciences de la vie et de la Terre (SVT). Le document fait des ponts avec les programmes de français, d'éducation morale et civique, d'arts plastiques et même de mathématiques. Emilie Bacro, enseignante de SVT et membre du bureau national de l'Association des professeurs de biologie et de géologie, apprécie : « *Cela permettra aux professeurs de notre discipline ou à l'infirmière scolaire de ne pas se sentir isolés.* »

Autre point saillant : la progressivité des apprentissages. La sexualité est évoquée à partir de la classe de CM1 à travers les changements du corps. « *Nous tenons compte du fait que la puberté intervient de manière plus précoce qu'auparavant* », explique Mark Sherringham. La pornographie et les dangers d'une exposition précoce sont cités à partir de la classe de 4^e.

Cette progressivité n'exclut pas de parler des sujets sensibles dès le plus jeune âge. L'étude de la notion de consentement ou celle des stéréotypes de genre sont préconisées dès le CP. Apprendre à repérer les violences sexistes et sexuelles intervient aussi à partir du début de l'école primaire, même si le terme d'inceste, qui touche 160 000 enfants par an, n'apparaît pas explicitement. « *La formule "violences sexuelles" permet d'y faire référence de manière générique* », juge-t-on au CSP.

« Etape importante »

Ce projet doit désormais faire l'objet d'une consultation pour être éventuellement amendé avant sa publication officielle. Les réactions ne manquent pas. « *Le document va dans le bon sens. La transphobie est clairement évoquée, par exemple* », juge Joël Deumier,

coprésident de SOS Homophobie, qui insiste néanmoins sur la nécessité de former les enseignants à ces questions.

A l'inverse, les Associations familiales catholiques, elles, se montrent virulentes et demandent la suppression des « *très nombreuses références au genre* ». « *La très forte résistance des parents, il y a dix ans, aux ABCD de l'égalité aurait dû encourager le Conseil supérieur des programmes à la prudence* », prévient cette confédération.

Face aux attaques récurrentes, Emilie Bacro voit ce projet de programme comme une « *étape importante* » qui « *permet de conforter ce qui est fait dans les établissements scolaires* » et de « *protéger les enseignants* ». Le texte pourra également « *engager des chefs d'établissement frileux à mettre en place ces enseignements pourtant obligatoires* », espère la professeure. Elle s'interroge néanmoins sur la mise en œuvre effective du programme alors qu'« *aucun moyen, aucune heure dédiée ou aucun temps de concertation ne sont prévus* ». Pour Frank Burbage, « *il y va désormais d'un volontarisme institutionnel* ».

Sur le texte lui-même, le dernier mot reviendra à la ministre de l'éducation nationale, Nicole Belloubet, chargée de la publication des programmes. Celui-ci doit entrer en vigueur à la rentrée 2024 dans l'enseignement public comme dans l'enseignement privé sous contrat.

[Sylvie Lecherbonnier](#)

[Contribuer](#) [Réutiliser ce contenu](#)

Lecture restreinte

Votre abonnement n'autorise pas la lecture de cet article

Pour plus d'informations, merci de contacter notre service commercial.

Generated with Reader Mode